Bulletin n° 43
Décembre 2018

Coédition : Prométerre, SVEA et Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

info Gest'Alpe

SOMMAIRE

- ***ÉDITO :*** *Approvisionnement en eau des alpages, il faut agir !*
- ***ACTUALITÉ :*** *Bilan de la première volée de «Diplôme en conduite d'alpage».*
- ***NEWS :*** *Création de la DGAV.*
- *Championnat suisse des fromages à Lucerne : le vainqueur est un Gruyère d'alpage AOP vaudois.*
- ***ACTUALITÉ :*** *Soutien aux investissements pour l'approvisionnement en eau des structures agricoles.*
- ***ACTUALITÉ :*** *Sécheresse 2018 : Bilan du plan ORCA.*
- *L'Aide Suisse aux Montagnards participe aux coûts de transport d'eau.*
- ***FORMATION :*** *Les estivages à l'honneur de la 8e Journée des alpages du Jura vaudois.*
- ***OFFICIEL:*** *Agenda agricole 2019 pour les exploitationns d'estivage.*
- ***AGENDA :*** *Décembre 2018 à octobre 2019.*

Approvisionnement en eau des alpages, il faut agir !

Les conditions météorologiques exceptionnelles de l'été 2018 ont provoqué un grave déficit hydrique qui a touché l'ensemble de notre agriculture. Cet épisode de sécheresse a conduit le Conseil d'Etat à déclencher le plan ORCA en date du 6 août 2018. Cette opération avait comme objectif principal de recourir à l'aide de l'Armée pour ravitailler en eau, par voie aérienne, les alpages en difficulté ne disposant pas d'accès routier. Cet exercice avait déjà été conduit en été 2015 dans des conditions pratiquement analogues.

Ce qui frappe, c'est la proximité entre ces deux événements et c'est le niveau élevé des températures atteintes. Ces températures ont comme conséquence de brûler les herbages, d'assécher les étangs de rétention, lorsqu'ils existent, et de tarir les sources. Il est donc urgent d'agir car avec le réchauffement climatique, il est probable que dans le futur nous soyons encore confrontés à des étés caniculaires. Et si l'Etat, Confédération et canton réunis, est intervenu en 2015 et en 2018, c'est pour de bonnes raisons mais il n'est pas certain qu'il reconduira indéfiniment l'opération si de nouvelles périodes de sécheresse surviennent à l'avenir.

Aussi, il est attendu des propriétaires d'alpage qu'ils tirent les conséquences de la sécheresse, qu'ils évaluent les besoins en eau de leurs alpages et qu'ils s'assurent de pouvoir faire face à une éventuelle nouvelle période caniculaire. En clair, cela veut dire que, dans la mesure où cela est possible, l'idéal serait de raccorder les alpages à un réseau d'eau existant. Dans le cas contraire, il faut étudier la création de moyens pour stocker l'eau, par des étangs de rétention, augmenter la capacité de ceux qui existent si elle est insuffisante ou par la construction de réservoirs.

Jacques Henchoz,
directeur suppléant DGAV

ACTUALITÉ: Bilan de la première volée de « Diplôme en conduite d'alpage ».

DGAV-Agrilogie a organisé pour la première fois durant l'été 2018 sa nouvelle formation en conduite d'alpage. 11 personnes se sont inscrites à ce cours, 9 personnes l'ont terminée avec succès. La formation sera reconduite en 2019.

Pour mémoire cette formation se déroule sur 14 semaines. Deux semaines de cours encadrent 12 semaines de stages. 8 semaines sont effectuées sur un alpage avec des vaches laitières et de la fabrication (alpes ou jura) et 4 sur un alpage détenant des chèvres laitières, produisant et commercialisant différents fromages de chèvres. Les compétences acquises sont des compétences pratiques dans les domaines suivants: administration, entretien de l'alpage, gestion des herbages, gestion de la pâture, soins au bétail, alimentation, fécondité, fabrication de fromages de vaches et de chèvres, hygiène, commercialisation, marketing et accueil touristique.

Les personnes qui ont suivi ce cours en 2018 proviennent d'horizons très différents, ont des âges variés et des projets qui ne se ressemblent pas. Malgré cette hétérogénéité une bonne dynamique de groupe s'est instaurée. Tous les candidats ont été très satisfaits de la formation, ont trouvé qu'elle était à la fois dense et variée et qu'elle répondait à leurs besoins. Ils ont eu la possibilité de « se tester » à la vie à l'alpage et ainsi de pouvoir mieux appréhender leurs projets personnels. Cette qualité de formation n'a pu être atteinte que grâce à l'engagement hors pair des formateurs et des maîtres de stage.

Les stages se sont déroulés sur des alpages de différentes régions détenant des vaches laitières avec fabrication. Chaque candidat a aussi effectué un stage de 4 semaines sur l'alpage partenaire de la DGAV « Mont-Dessous » à Rossinière. Sur cet alpage détenant des chèvres, les candidats ont pu fabriquer des produits laitiers et des fromages de différents types et les vendre. Ces stages ont permis à nos futurs alpagistes de développer des compétences professionnelles, mais aussi personnelles et sociales.

Les résultats des examens finaux sont excellents. En effet, hormis deux personnes qui ont dû reporter la formation pour des raisons de santé, tous les candidats ont réussi les examens avec de très bonnes notes.

Une nouvelle volée de cette formation aura lieu en 2019, du 13 mai au 16 août. Il y a à ce jour 7 personnes inscrites, il reste donc encore 5 places.

Pour des renseignements complémentaires ou une inscription (délai: 31.01.2019), prendre contact avec Thierry Gallandat, doyen de la formation supérieure à Agrilogie. thierry.gallandat@vd.ch ou 021 557 98 98.

Thierry Gallandat, Agrilogie

L'apprentissage de la traite des vaches à l'alpage et la commercialisation des produits font partie intégrante de cette formation.

NEWS : Création de la DGAV.

Au début de cette législature, le Conseil d'Etat a transféré le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) du Département du territoire et de l'environnement (DTE) au Département de l'économie de l'innovation et du sport (DEIS), et a décidé que le Service de l'agriculture et de la viticulture deviendrait une direction générale. C'est chose faite depuis le 1er juillet 2018 puisque le SAVI est devenu la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). Le Directeur général a été nommé par le Conseil d'Etat en la personne de M. Frédéric Brand. Cette nouvelle direction est en train de se constituer et les détails de son organisation interne seront réglés d'ici la fin de l'année 2018 et seront communiqués à ce moment-là.

Dans l'intervalle, quatre directions ont été créées et depuis le 1er septembre 2018 les postes de direction sont repourvus. Il s'agit de :

- la Direction de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières (DGAV-DAGRI), dirigée par Mme Dominique Barjolle,
- la Direction administrative (DGAV-DAD), dirigée par Mme Sylvie Roldan-Dessenne,
- la Direction des affaires vétérinaires et de l'inspectorat (DGAV-DAVI), dirigée par M. Giovanni Peduto, vétérinaire cantonal,
- la Direction d'établissement (DGAV-Agrilogie), dirigée par M. Christian Pidoux.

Jacques Henchoz,
Directeur général suppléant

Championnat suisse des fromages à Lucerne : le vainqueur est un Gruyère d'alpage AOP vaudois.

Les Swiss Cheese Awards 2018 ont eu lieu cette année à Lucerne. Ce concours est ouvert à tous les fabricants de fromages de Suisse : 965 fromages étaient en compétition dans 27 catégories différentes.

Le Gruyère d'alpage AOP de la Bassine a d'abord remporté sa catégorie avant de triompher face aux 26 autres lauréats des différentes sortes.

L'alpage de la Bassine est exploité par Maurice, Sonia et Germain Treboux de Bassins qui collabore avec le fromager Eric Vacelet. Un tel succès ne tombe pas tout seul : la fabrication du fromage, en particulier sur un alpage, est une alchimie entre les compétences de tous les acteurs et les qualités du lait, de l'herbage, du bétail et des installations.

Dans notre canton ce sont plus de 800 tonnes de fromages qui sont fabriquées chaque saison dans plus de 100 chalets, c'est donc une activité économique très importante qui a été reconnue à nouveau et en particulier pour sa qualité. C'est aussi la deuxième fois de suite que le Gruyère d'Alpage du Jura vaudois remporte ce titre après le succès des Amburnex il y a deux ans.

Félicitations à toute l'équipe de la Bassine pour ce résultat magnifique et encourageant.

Jean-Luc Humbert, président SVEA

© Photo : FROMARTE - Marcel Bieri

ACTUALITÉ : Approvisionnement en eau des structures agricoles, soutien cantonal et fédéral aux investissements

L'évolution récente du climat fait apparaître des pénuries en eau sur des exploitations agricoles et sur des exploitations d'estivages qui, jusqu'à présent, n'en connaissaient pas. Afin d'assurer une exploitation rationnelle et durable de ces estivages, les exploitants de ces structures doivent envisager l'amélioration de l'approvisionnement en eau.

Les interventions peuvent être de différente nature, par exemple : créer de nouveaux captages ou améliorer ceux existants, créer ou agrandir des volumes de stockage (un guide pour l'intégration de ces ouvrages sera bientôt disponible), remplacer ou poser des conduites de distribution aux points d'eau, raccorder des bâtiments. Ces projets méritent d'être étudiés avec rigueur afin d'apporter les meilleures réponses à des problématiques parfois complexes. Le cas échéant, la réflexion doit s'étendre à plusieurs structures, bâtiments et pâturages afin d'optimiser les investissements.

Les aides financières agricoles, notamment les contributions d'améliorations foncières (AF) à fonds perdu, peuvent être sollicitées par les propriétaires des bâtiments et pâturages pour permettre le financement de ces investissements. Ces demandes seront collectives lorsqu'elles concernent plusieurs propriétaires, mais peuvent aussi être individuelles si elles ne bénéficient qu'à une seule exploitation ou estivage. Le volume des contributions AF, cantonales et fédérales confondues, selon la zone agricole et le type de projet, peut s'échelonner entre 40 et 73 % du coût subventionnable des travaux (taux indicatifs). Les bureaux d'ingénieurs spécialisés sont en mesure de seconder les maîtres d'ouvrage dans leurs réflexions et d'apporter leur savoir-faire technique pour élaborer les dossiers de demande de contribution et de permis de construire.

Démarche :

- Mener une réflexion individuelle et/ou collective sur la nécessité d'élaborer un projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau : quantité disponible, qualité de l'eau, période de pénurie, répartition des points d'eau ;
- Solliciter plusieurs offres de bureaux d'ingénieurs spécialisés ;
- Monter le projet avec le bureau d'ingénieur mandaté en collaboration avec les responsables cantonaux des AF ;
- Déposer la demande de permis de construire ainsi que la demande d'aide financière.

L'Office de crédit agricole (OCA) et le secteur « Promotion et structure » de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Renseignements :
DGAV, Secteur promotion et structures, Mme Anne van Buel, 021 316 65 76 ; M. Samuel Monachon, 021 316 62 23
Office de crédit agricole, améliorations foncières, M. Vincent Desaulles, 021 614 25 41

ACTUALITÉ : Sécheresse 2018 : Bilan du plan ORCA

© Photo: Radio Chablais

La sécheresse de cet été a de nouveau provoqué un déficit hydrique important sur le territoire cantonal. Par conséquent, le 6 août le plan ORCA a été déclenché et a pris fin le 24 août. Durant cette période :

- 72 alpages ont été ravitaillés par camion totalisant une quantité de 2'400 m^3 d'eau.
- 15 alpages ont été ravitaillés par les hélicoptères de l'armée pour une quantité d'environ 500 m^3 d'eau.

Il est à relever que 39 de ces alpages avaient déjà été ravitaillés lors de la sécheresse de 2015. Sachant qu'il n'est pas certain qu'à l'avenir, une telle opération soit reconduite, il est donc impératif que les propriétaires concernés prennent des mesures visant à assurer l'approvisionnement en eau sur leur(s) alpage(s).

Alain Rochat, DGAV

L'Aide Suisse aux Montagnards participe aux coûts de transport d'eau.

Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzero alla Montagna
Agid Svizzer per la Muntogna

En raison de la grande sécheresse estivale de cette année, l'Aide Suisse aux Montagnards offre une contribution de soutien exceptionnelle pour des transports d'eau dans les zones d'estivage. Les exploitants d'alpages qui ne peuvent supporter seuls ces coûts supplémentaires inattendus peuvent télécharger **le formulaire de demande** simplifiée sur le site Internet de l'Aide Suisse aux Montagnards ou le commander par téléphone au 044 712 60 60. Afin de nous permettre d'examiner l'attribution d'une contribution, ils doivent également nous faire parvenir le dernier bilan de l'exploitation ainsi que des copies des factures des transports d'eau. **La date limite de dépôt des demandes a été fixée à fin décembre 2018 !**

FORMATIONS : Les estivages à l'honneur de la 8e Journée des alpages du jura vaudois

8e journée des alpages du Jura vaudois

La 8e Journée des Alpages du Jura Vaudois (JAJV) s'est déroulée le 22 septembre dernier dans le village des Charbonnières, conjointement à la Fête du Vacherin Mont-d'Or. Plusieurs milliers de visiteurs ont fait le déplacement pour assister à ces deux manifestations. Le soleil a brillé toute la journée pour le plus grand bonheur du comité d'organisation.

La JAJV est une des activités importantes liées à Gest'Alpe, qui est une démarche vaudoise pour la promotion de l'économie alpestre. La formation et les informations sont non seulement destinées aux personnes actives sur les estivages, mais aussi orientées pour informer le grand-public des activités présentes sur un alpage.

Les activités proposées, mettant à l'honneur les estivages, ont rencontré un franc succès comme la démonstration du travail de chiens de troupeau avec des bovins et des moutons. L'exposition de bétail avec vaches laitières, vaches allaitantes, chèvres, moutons et chevaux ont ravi petits et grands.

Les veaux du « coin caresse » ont été chouchoutés par les enfants. La vache Lovely de Swissmilk a attiré l'attention des visiteurs, pour s'essayer et tester ses capacités à la traite ; elle était le point de départ du sentier didactique du fromage, qui comprenait une démonstration de fabrication et

une dégustation de fromages. Une démonstration avec des génisses a permis aux randonneurs d'apprendre les bons réflexes à avoir pour approcher un troupeau et de comprendre comment ce dernier réagit. Des stands de produits du terroir et d'informations étaient aussi présents.

Durant la journée, les familles Golay et Meylan ont préparé la fondue au Gruyère d'alpage AOP, produite sur leurs alpages des Grands Plats de Vent et du Cerney ; un délice.

Corentin Marchand, Proconseil, président du comité d'organisation

OFFICIEL : Agenda agricole 2019 pour les exploitations d'estivage. Délais et procédures à respecter pour les demandes de contributions agricoles auprès de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

Quand (délais) - 2019	**Quoi** (mesures)	**Comment et où** (formalités)
jusqu'au 31 mars	• Changement d'exploitant (amodiataire). • Cession d'alpage(s). • Reprise d'alpage(s). • Plan d'exploitation pour révision de la charge usuelle.	**Informer par écrit à la :** Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) Avenue de Marcelin 29a Estivage 1110 Morges
15 au 31 mai	• Demande de contributions d'estivage. • Recensement des effectifs et des durées d'estivage. • Inscription à la qualité du paysage (CQP).	**Agate** (menu Acorda) Travaux CQP concernant les boisés (formulaire à télécharger sur http://www.vd.ch/index.php?id=60713)
jusqu'au 31 oct.	• Correction des effectifs et dates de désalpes.	**info.paiementsdirects@vd.ch**
	• Changement des coordonnées bancaires.	**Informer par écrit**
jusqu'au 31 déc.	• Annonce des transferts d'engrais de ferme effectués en 2018.	**Agate**, plateforme HODUFLU
Pour tous renseignements 021 316 62 32 ou 021 316 62 25 ou info.paiementsdirects@vd.ch		

AGENDA Décembre 2018 à octobre 2019

31 décembre 2018	Délai pour les demandes à l'Aide Suisse aux Montagnards de participation aux coûts de transport d'eau de l'été 2018.
Janvier 2019	AG du groupe de vulgarisation du Pays-d'Enhaut, probablement à Hôtel de Ville, Rossinière. Thème : Solutions pour remédier à la sécheresse. La date et le lieu exacts seront communiqués ultérieurement.
31 janvier	Délai d'inscription à la formation en conduite d'alpage, Agrilogie Grange-Verney, 021 557 98 98.
Février - mars	Journées techniques d'hiver de la Société Vaudoise d'Économie Alpestre SVEA. Thème : Approvisionnement en eau des alpages vaudois : un nouveau défi à relever. Les lieux exacts seront communiqués ultérieurement (Agri).
20 février	Région des Alpes vaudoise
6 mars	Région Nord vaudois
14 mars	Région Pied du Jura
20 mars	Assemblée générale de la Société Vaudoise d'économie alpestre (SVEA) à Agrilogie Grange-Verney, Moudon.
Mai	6e f'ESTIV'al à la rencontre des bergers Massif de la Dôle (Les Rousses - La Rippe), Massif du Mont d'Or (Rochejean, Vallorbe).
Juin à septembre	Appréciations d'alpages SVEA, région de l'ancien district de Cossonay.
Août	Visites d'alpage (vulgarisation) Région Vallée de Joux-Vaulion : « Dégâts des sangliers » et « Etre à jour avec ses dossiers ». Région du Balcon du Jura », L'Arnon et Ballaigues-Lignerolle : « Approvisionnement en eau » et « Flashs d'actualité ». Les dates, les lieux et les thèmes seront publiés ultérieurement.
14, 15 et 16 août	Cours itinérant SVEA
12 et 13 octobre	10e Salon des alpages aux Diablerets. **www.salondesalpages.ch**

D'autres activités et manifestations seront organisées en fonction de vos demandes ou de l'actualité dans le cadre des groupes de vulgarisation.

Pour tout renseignement ou remarque, adressez-vous à votre conseiller agricole ou au secrétariat Gest'Alpe : Michael Brühlmann, Avenue des Sports 48, 1400 Yverdon.
Tél. 024 423 44 89 • Fax : 024 423 44 90 • E-mail: m.bruhlmann@prometerre.ch

Mise en page: Looping-Création • Impression : AGRIDEA • Tirage : 1'000 exemplaires.